

N°2023-07

**Syndicat Mixte du SCOT
« Cubzaguais Nord Gironde »**

**L'an deux mille vingt-trois
Le 02 Mars 2023 à 14h30.**

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du Syndicat Mixte, 365 avenue Boucicaut, 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente du syndicat mixte du SCOT, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales faisant application des articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation le 22 Février 2023.

DELEGUES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE PRESENTS : 10

NOMBRE DE VOTANTS : 10

Délibération n°2023-07 :

Fixation des montants 2023 des cotisations des Communautés de Communes adhérentes

Présents :

**Éric HAPPERT, Célia MONSEIGNE, Patrice GALLIER, Serge JEANNET, Jean-Luc DESPERIEZ, Florian DUMAS, Pierre JOLY, Christiane BOURSEAU, Alain TABONE
Alain RENARD.**

Absent excusé :

Christophe MARTIAL, Valérie GUINAUDIE.

Absents :

Jean-Paul LABEYRIE, Brigitte MISIAK, Roger TARIS.

Vu le Budget Primitif 2023,

Considérant le montant des contributions des Communautés de Communes inscrit (47 341€),

Considérant l'article 12 des statuts déterminant les clés de répartition appliquées (64% pour GRAND CUBZAGUAIS et 36% pour LATITUDE NORD GIRONDE),

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- De délibérer afin de fixer le montant de ces contributions comme suit :

En section de fonctionnement (article 74741) : 47 341 €, répartis comme suit :

- **Grand Cubzaguais Communauté de Communes (64%) : 30 298.24 €**
- **Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde (36%) : 17 042.76 €**

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 033-200078319-20230308-2023__07-DE

S²LO

N°2023-07

Vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié
conforme.

Fait à Saint André de Cubzac,

Le 08/03/2023.

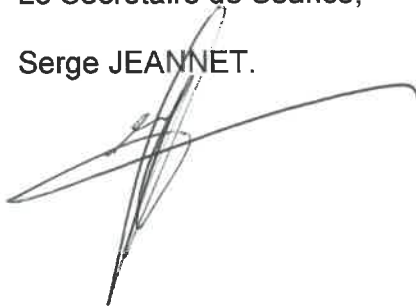
La Présidente,



Célia MONSEIGNE.

Le Secrétaire de Séance,

Serge JEANNET.



**SYNDICAT MIXTE
SCOT CUBZAGUAIS NORD GIRONDE
33240 SAINT-ANDRE DE CUBZAC**